

Le Cabinet de Sébastien Leclerc

Sébastien Leclerc's study

Maxime Préaud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/estampe/661>

DOI : [10.4000/estampe.661](https://doi.org/10.4000/estampe.661)

ISSN : 2680-4999

Éditeur

Comité national de l'estampe

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2014

Pagination : 16-39

ISSN : 0029-4888

Référence électronique

Maxime Préaud, « Le Cabinet de Sébastien Leclerc », *Nouvelles de l'estampe* [En ligne], 249 | 2014, mis en ligne le 15 octobre 2019, consulté le 07 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/661> ; DOI : [10.4000/estampe.661](https://doi.org/10.4000/estampe.661)



La revue *Nouvelles de l'estampe* est mise à disposition selon les termes de la Creative Commons Attribution 4.0 International License.

LE CABINET DE SÉBASTIEN LECLERC

Maxime Préaud

Entre 1711 et 1713, vers la fin de sa relativement longue existence, Sébastien Leclerc commença à graver une grande planche qu'il n'eut malheureusement pas le loisir de terminer, prévenu qu'il fut d'abord par la perte progressive de l'acuité visuelle indispensable à son métier, puis par son décès, survenu le 25 octobre 1714, soit au début de sa soixante-dix-septième année, puisqu'il était né en 1637¹.

Il existe quelques épreuves de la planche inachevée, peut-être tirées par Leclerc lui-même ou sous sa direction, mais plus vraisemblablement posthumes². Plus tard dans le siècle, des épreuves coloriées avec dans la marge inférieure le titre gravé : *Cabinet Geometrique de M.^r le Clerc*, portent l'adresse d'un Basset, dont on ne sait s'il s'agit d'Antoine, dit l'Aîné, mort en 1760, ou de son fils André, dit le Jeune, actif vers 1750-1785³. L'estampe sera par la suite utilisée comme vue d'optique⁴. Elle pouvait se prêter aisément à cet emploi coloré, puisqu'elle était essentiellement gravée au simple trait, ne comportant que fort peu de parties ombrées.

La complexité de sa composition laissait espérer un chef-d'œuvre digne de l'*Académie des sciences et des beaux-arts*, que le même artiste avait dédiée au roi vers 1698⁵. Son format et ses dimensions sont exactement les mêmes, et c'est à se demander si Leclerc n'avait pas voulu faire des deux pièces des pendants, l'*Académie* pour le général, et son *Cabinet* pour le particulier. Aussi avait-il soigneusement préparé son affaire, avec plusieurs dessins, dont deux seulement nous sont pour l'instant parvenus. Quatre autres se trouvaient selon Jombert dans le « cabinet de Leclerc fils » (Sébastien II Leclerc, 1676-1763) : « Quatre desseins de différentes compositions du Cabinet de le Clerc, et l'estampe qu'il en a gravé [sic] »⁶. Les deux dessins aujourd'hui accessibles sont deux compositions d'ensemble du sujet.

1. À Metz, où il avait été baptisé le 26 septembre, cf. Édouard Meaume, *Sébastien Leclerc et son œuvre*, Paris, 1877, in-8°, 370 pages.

2. C'est le n° 1309 de l'*Inventaire du fonds français. Graveurs du XVII^e siècle, t. 8*, Paris, Bibliothèque nationale, 1980. La « planche du Cabinet du défunt sieur le Clerc », estimée 200 livres avec 25 épreuves, est mentionnée dans l'inventaire dressé après le décès de Charlotte van de Kerkhove, veuve de l'artiste, le 10 novembre 1735 alors que, curieusement (ou peut-être parce que, n'étant pas terminée, les notaires n'avaient pas jugé nécessaire de l'estimer), elle ne figurait pas dans l'inventaire de son mari dressé le 17 novembre 1718, quelque quatre années après la mort de ce dernier. Ces deux documents ont été publiés par Roger-Armand Weigert, « Documents relatifs à Sébastien Le Clerc », Metz, impr. Paul Even, 1937, in-8°, 16 pages. (Extr. de *l'Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, 1937). Les originaux sont conservés au Minutier central des notaires parisiens, aux Archives nationales : M. C., XI-443 et M. C., XLIX-588. La planche fut rachetée, avec d'autres (et notamment les cuivres de l'*Académie des sciences et des beaux-arts* et de l'*Entrée d'Alexandre dans Baby-lone*), par Charles-Nicolas Cochin le Père, lors d'une vente aux enchères dès le 20 novembre ; le gendre de Leclerc, Edme Jaurat, y acquit également une bonne partie des cuivres, cf. le *Mercur de France* de décembre 1735, p. 2685-2688 (Weigert, art. cité).

3. Préaud et alii, *Dictionnaire des éditeurs d'estampes à Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Promodis, 1987. IFF 1309. BnF, Est., Ed-59c-fol., épreuve coloriée.

4. Édouard Meaume, *Sébastien Leclerc et son œuvre, op. cit.*, p. 290 : « Au milieu de la marge du bas : VEUE D'OPTIQUE ».

5. IFF 859.

6. Charles-Antoine Jombert, *Catalogue raisonné de l'œuvre de Sébastien Leclerc*, Paris, l'auteur, 1774, 2 vol. in-8°.



III. 1. Sébastien Leclerc, *Le Cabinet de Sébastien Leclerc*, eau-forte, vers 1713. IFF 1309. BnF, Est. Ed-59c-fol, exemplaire colorié.

LE PREMIER DESSIN

Le premier est mentionné par Jombert en 1774 dans sa propre collection : « Chez M. Jombert, écrit-il, une première pensée de le Clerc pour cette même estampe, avec plusieurs différences considérables dans la composition et le groupe de figures. Une partie de ce dessin est restée esquissée seulement au crayon rouge ; tout le devant, et le groupe de figures qu'on y voit, sont terminés par un lavis à l'encre de la Chine par-dessus le crayon »⁷.

Ce dessin nous montre une pièce rectangulaire, ou plus exactement parallélépipédique, comme s'il s'agissait d'une boîte, présentée avec une perspective frontale et une parfaite symétrie. On ne voit pourtant pas le plafond, qui paraît très élevé, puisqu'il y a des choses encore au-delà de la corniche. La lumière vient de la gauche, si l'on en juge par l'ombre portée des personnages et des objets sur le sol, on peut donc supposer que des fenêtres, ou des verrières, donnent de ce côté. Sur le mur du fond, face au spectateur que nous sommes, se superposent des étagères chargées de diverses machines ou maquettes

7. Jombert, n° 310, t. II, p. 267. Ce dessin, qui s'était retrouvé dans le fonds Leclerc du séminaire de Saint-Sulpice à Paris, passé entre les mains d'André Jammes, a été généreusement donné par ce dernier au département des Estampes de la Bibliothèque nationale en 1979 ; il y est conservé sous la cote : res-B6-e, boîte ft 3. Il mesure 161 x 255 mm au filet. Voir Barbara Brejon de Lavergnée, dir., *Dessins français du XVII^e siècle. Collections du département des Estampes et de la Photographie*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2013, p. 137, n° 74. À propos de la collection de Jombert, voir Pierre Wachenheim, « Collectionner le dessin de graveur au XVII^e siècle : les "Sébastien Leclerc" de Charles-Antoine Jombert, *dissecta membra* », dans Dominique Cordellier, dir., *Dessiner pour graver, graver pour dessiner II. Le dessin dans la révolution de l'estampe*, Paris, Société du Salon du dessin, 2013 (*Huitièmes rencontres internationales du Salon du dessin, 11 et 12 avril 2013*), p. 37-54.

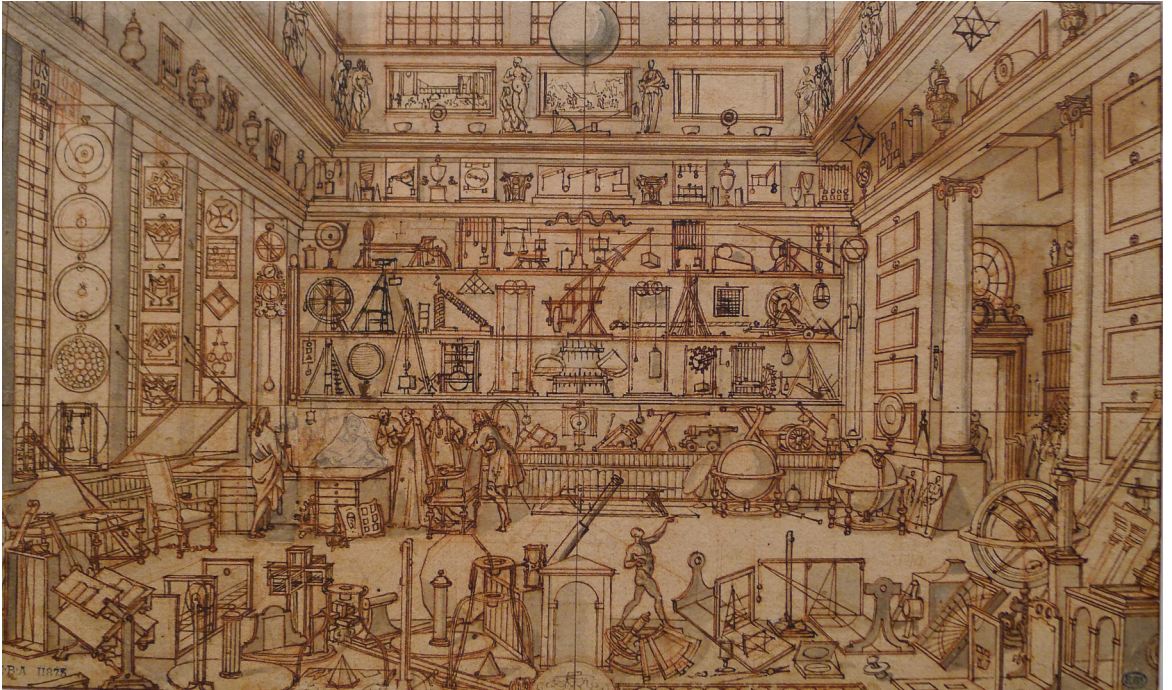


III. 2. Sébastien Leclerc, *Le Cabinet de Sébastien Leclerc*, « premier » dessin, vers 1713. BnF, Est. Rés. B-6e boîte-ft 3.

et modèles réduits de machines de physique et d'optique, et à l'exact milieu s'ouvre une porte : l'esquisse d'un personnage semble vouloir la franchir ; on remarque au-dessus de sa tête le point de fuite de la perspective.

On peut distinguer quatre plans successifs. Au premier plan, comme sur une large et basse étagère, sont disposés différents instruments d'optique et de mécanique, ainsi que, à droite, des maquettes d'architecture antique ; un homme, dont on ne voit guère que l'épaule et la main droites, regarde dans un des instruments d'optique ; il disparaîtra du dessin suivant et de l'estampe⁸. La scène principale est censée se passer au deuxième plan à gauche. Plusieurs hommes, laïcs comme ecclésiastiques, semblent écouter avec attention les explications de l'un d'entre eux, debout derrière un grand bureau qui n'est peut-être qu'une grande planche posée sur une sorte de commode pleine de tiroirs. À gauche de ce bureau, on distingue une roue à livres. Au troisième plan à droite, très légèrement esquissés, sont posés un miroir ardent et un globe terrestre (ou céleste). Dans les embrasures, à gauche comme à droite, sont suspendus des cadres. Le mur du fond, déjà sommairement décrit, forme le quatrième plan.

8. Il était présent, un peu plus visible, dans la planche de *L'Académie des sciences et des beaux-arts*.



III. 3. Sébastien Leclerc, *Le Cabinet de Sébastien Leclerc*, « deuxième » dessin, vers 1713 (Paris, ENSBA).

LE DEUXIÈME DESSIN

Le deuxième dessin⁹, dans sa conception, n'est pas très éloigné du premier : même perspective frontale, même groupe de personnages, même nombre de plans. Le plafond, ici encore, paraît très élevé. Mais il y a toutefois deux différences importantes. La première est que le nombre de machines, de cadres et d'objets divers s'est considérablement augmenté.

La seconde différence est capitale : la porte du cabinet a été décalée sur la droite, et le visiteur qui s'y présente est accueilli dans une sorte de vestibule séparé de la pièce principale par une cloison dont l'ouverture est soutenue par deux colonnes. Ce déplacement de l'entrée montre que le cabinet que nous décrit Leclerc est un lieu imaginaire, peut-être son atelier idéal.

Aussi ne peut-on être absolument certain de l'exactitude de ce qu'écrivit à son propos Pierre-Jean Mariette¹⁰, dont on sait qu'il était *doctissimus cum libro* – autrement dit, il était capable, à partir d'une estampe et de sa lettre, de tourner une description de manière à laisser croire que toutes les informations en étaient issues de son immense savoir – : « Pourvu qu'il fût dans son cabinet, qui était d'une propreté

9. Il est conservé dans les collections de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (Inv. 1168 ; venu de la collection Paignon-Dijonval par les collections Gatteaux et Lesoufaché, cf. *Colbert (1619-1683)* [exposition], Hôtel de la Monnaie, Paris, 4 octobre-30 novembre 1983 / [organisée par le] Ministère de la culture, [Délégation aux célébrations nationales et Bibliothèque nationale],[Paris] : [Archives nationales], 1983, 540 pages : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 24 cm, voir le n° 524, notice par Françoise Magny, laquelle mentionne d'autres dessins que je ne connais pas.

10. Mariette (Pierre-Jean), *Abecedario de Pierre-Jean Mariette et autres notes inédites de cet auteur...*, ouvrage publié par Ph. De Chennevières et A. de Montaignon, Paris, 1851-1860, 6 vol. in-8° ; voir le t. 3, p. 101.

singulière¹¹ et qui était orné de quantité de machines, de mécaniques et d'autres curiosités de mathématiques, il était content ». Âgé de vingt ans au moment de la mort de Leclerc, Mariette aurait pu venir le visiter, mais il semble plutôt rapporter les propos de la veuve de l'artiste qu'il a, elle, effectivement rencontrée¹².

L'abbé de Vallemont, premier biographe, premier catalographe et premier hagiographe de Sébastien Leclerc, a probablement visité son cabinet : « Parmi ses travaux, écrit-il, je n'ai garde d'oublier le nombre étonnant de machines qu'il a inventées ou exécutées lui-même et dont son cabinet est orné et que j'ai eu le plaisir de voir si souvent et toujours avec admiration. Là se trouvent des machines pour l'architecture, pour la guerre, pour les forces mouvantes, pour l'équilibre des liqueurs, pour la pesanteur de l'air, pour l'élévation des eaux, pour le mouvement perpétuel, pour la gnomonique, pour la statique, pour la vision, pour la perspective, pour l'optique, la catoptrique, etc. »¹³. Autrement dit, Leclerc ne se contentait pas de graver une estampe par semaine et d'exécuter les quelques dessins afférents, il bricolait des modèles réduits ; c'est tout de même douteux, et je suis persuadé que nous trouverons un jour quel fabricant d'instruments de mathématiques était son fournisseur.

Très proche de l'estampe qu'il préparait, ce dessin est cependant plus complet, ou en tout cas contient davantage de choses que la gravure inachevée, et c'est plutôt sur lui qu'il faut se fonder pour déchiffrer – mot qui me paraît le plus adéquat – le cabinet de Leclerc. Je vais tenter d'en décrire plan par plan le contenu¹⁴, en me plaçant du point de vue du spectateur du dessin et non pas de celui du visiteur qui vient d'entrer par la porte située à droite.

LE PREMIER PLAN

Au premier plan, de gauche à droite :

1. Un *appareil¹⁵, ressemblant à un tiroir posé verticalement, qui selon Jean Bonnaveau serait utilisé pour faire des expériences sur la vision binoculaire. . Jean Davoigneau doute que ce soit le cas, car il n'y a pas d'ocillon pour la visée ; mais il s'interroge encore sur la vraie nature de l'objet.
2. Une *roue à livres, ou lutrin tournant, dont on voit un exemple aujourd'hui à la bibliothèque de l'Arsenal.
3. Un *écran de projection, instrument à trois plans verticaux parallèles, dont l'un formé d'un miroir et

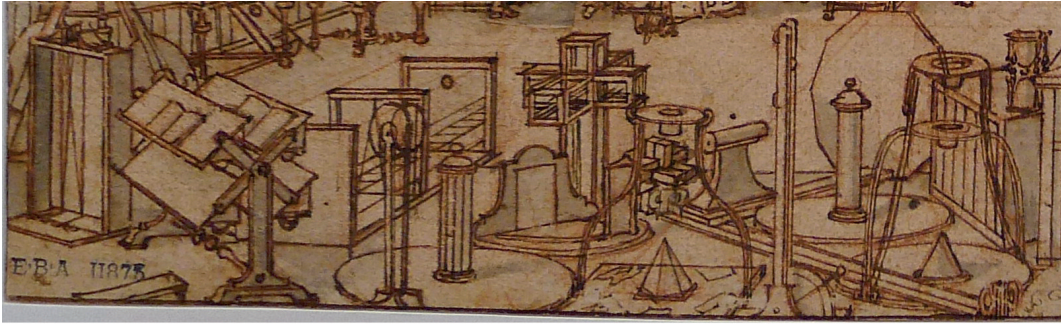
11. On se rappellera qu'un des sens premiers du mot « propreté » est l'élégance et non pas le contraire de sale, encore que les deux ne s'excluent pas. « Propre, dit Furetière, se dit aussi ce qui est bien net, bien orné. Voilà un appartement bien propre, des meubles bien propres, un habit bien propre... ».

12. « Madame le Clerc m'a dit... », écrit-il dans ses *Notes manuscrites* conservées au département des Estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale de France partiellement éditées dans *Abecedario de P.-J. Mariette et autres notes inédites de cet auteur...*, op. cit., voir le t. 3, p. 101-102.

13. Abbé Pierre Le Lorrain de Vallemont, *Eloge de M^r Le Clerc...*, avec le catalogue de ses ouvrages..., Paris, 1715, in-12, 223 p. Je cite ce passage d'après la notice du dessin rédigée par Françoise Magny, exposition *Colbert...*, op. cit.

14. Je m'appuie sur un travail fait autrefois par Jean Bonnaveau (*Étude des instruments contenus dans les gravures de Sébastien Leclerc, « L'Académie des Sciences et des Beaux Arts » ; « Le Cabinet de Physique »*, sans date [vers 1985]), qui était un collectionneur d'instruments scientifiques anciens ; il était venu me voir après avoir lu mon article « *L'Académie des Sciences et des Beaux Arts : le testament graphique de Sébastien Leclerc* », dans *Racar*, X, 1 (1983), p. 73-81 ; j'y avouais mon incompétence en ce domaine. Malheureusement, pour différentes raisons, il n'a pas été possible de publier du vivant de Jean Bonnaveau le gros article auquel nous pensions. C'est ici l'occasion de rendre hommage à ce généreux chercheur. Quand je ne peux confirmer l'exactitude de sa proposition, je la mets entre guillemets. Le présent article a été relu et enrichi par Jean Davoigneau, chargé de mission à l'Inventaire général et connaisseur de ces instruments, que je me suis permis de solliciter sur la suggestion de Michel Melot, merci à tous les deux.

15. L'astérisque placé devant le mot désignant un objet signifie que cet objet qui se trouve dans le dessin préparatoire se retrouve dans l'estampe.



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

III. 4. Sébastien Leclerc, *Le Cabinet de Sébastien Leclerc*, « deuxième » dessin, ENSBA. Détail.

percé d'un trou, pour faire des expériences optiques. Un écran de projection est un appareil qui, ressemblant au « portillon » de Dürer¹⁶, permet de comprendre les déformations que la perspective fait subir à la représentation d'un objet¹⁷.

4. Une *tige terminée en haut par un œilleton pour regarder en perspective le volume évidé formant une croix situé un peu plus à droite. Cependant Jean Davoigneau observe que l'œilleton est lié physiquement au socle du miroir anamorphotique décrit sous le numéro suivant, comme on peut le voir sur l'estampe d'où la croix évidée est absente, ce qui pose un problème. Il y a une figure avec une croix double du même genre, mais non évidée, dans la *Perspective pratique* de Jean Du Breuil¹⁸.

5. Un *instrument pour les anamorphoses à miroir prismatique¹⁹.

6. Une *maquette avec une sorte de portique et que Jean Bonnaveau appelle une « scénographie » mais que je nommerais plus volontiers une « maquette de décor » et que je suppose être utile aux artistes pour la mise en place de certaines de leurs compositions. Jean Davoigneau, lui, suppose que ce serait une mise en scène avec une *tabula scalata*²⁰ et un miroir concave mobile sur le plateau circulaire.

7. Un *instrument pour les anamorphoses à miroir pyramidal avec son viseur au-dessus : on regarde depuis ce viseur en direction de la pointe de la pyramide dont les côtés réunissent les éléments du dessin éparpillés sur le socle²¹, à travers le bâti duquel on distingue mal un volume emboîté (casse-tête).

16. Albrecht Dürer, *Unterweisung der Messung*, Nuremberg, 1525, cf. Albrecht Dürer, *Das druckgraphische Werk in drei Bänden, III. Bearbeitet bei Rainer Schoch, Matthias Mende und Anna Scherbaum*, München, Prestel Verlag, 2004, cf. le n° 274. 215-216.

17. Jean-François Nicéron, *La perspective curieuse, ou Magie artificielle des effets merveilleux de l'optique, par la vision directe, la catoptrique, par la réflexion des miroirs plats, cylindriques et coniques, la dioptrique, par la réfraction des cristaux*, Paris, P. Billaine, 1638, in-fol., [20]-120-[2] p.-25 p. de pl., frontisp. gr. ; Jean Du Breuil, *Diverses methodes universelles, et nouvelles. En tout ou en partie pour faire des perspectives... Tirées pour la plus-part du contenu du livre de la Perspective pratique. Ce qui servira de plus de response aux deux affiches du sieur Desargues, contre ladite Perspective pratique*, Paris, Melchior Tavernier et François Langlois, 1642, in-4°, [19]-10 p. avec pagination double pour les p. 1-10, ill.

18. Jean Du Breuil, *La perspective pratique necessaire a tous peintres, graveurs, sculpteurs, architectes, orfèvres, brodeurs, tapisseries, & autres se servans du dessein. Par un Parisien, religieux de la Compagnie de Jesus*, Paris, Melchior Tavernier et François Langlois, 1642, in-4°, [23]-150 [i.e. 300]-[11] p. : ill.

19. Jurgis Baltrušaitis, *Anamorphoses, ou Thaumaturgus opticus, Anamorphoses*, 3^e éd., Paris, Flammarion, 1984, 223 pages, pl. ; M. Préaud, « Simon Vouet, Claude Mellan et le cardinal Maurice de Savoie », dans Stéphane Loire, éd., *Simon Vouet : actes du colloque international, Grand Palais, 5-6-7 février 1991*, Paris, Documentation française, 1992 (*Rencontres de l'Ecole du Louvre*, 1991), p. 556-562.

20. Voir plus bas les n° 12-13.

21. Nicéron, *op. cit.*

8. Un *instrument pour les anamorphoses à lunette prismatique avec son *écran octogonal : une lentille à facettes située à l'intérieur du tube de la lunette permet de reconstituer une figure qui est composée d'éléments de diverses autres figures dessinées sur l'écran²².
9. Jean Bonnaveau s'interroge sur cet *objet vertical ; il suppose que ce serait un appareil pour étudier l'énergie cinétique, la chute des corps.
10. Un *instrument pour les anamorphoses à miroir cylindrique²³.
11. En oblique, une « *longue règle avec un viseur binoculaire ». Jean Davoigneau pense à une espèce d'alidade, instrument de visée, sans en être certain parce qu'en principe « une alidade n'est pas binoculaire et que les pinnules de l'instrument permettant de faire une visée dans un sens comme dans l'autre sont généralement superposées et non côte à côte ».
- 12-13. Un autre *instrument pour les anamorphoses, celui-ci à miroir conique avec son viseur au-dessus, à travers le bâti duquel on voit ce que certains (Nicéron par exemple, après Kircher, Vignole-Danti et Leurechon²⁴) appellent une **tabula scalata*, ce qu'on peut traduire par une image en échelle ou en escalier : une image est découpée en lanières de même largeur, qui sont collées sur un bâti dentelé un peu comme les marches d'un escalier ; selon une certaine orientation, l'image est vue complète ; l'astuce est qu'au revers on peut coller une autre image également divisée en lanières qu'on peut lire simultanément à l'autre en se servant d'un miroir ; ce qui veut dire qu'il y a une image visible directement tandis que l'autre est cachée, en puissance seulement.
14. Un *sablier, derrière lequel est posé le numéro suivant.
15. Une lunette.
16. Une *maquette de décor, qui forme le milieu de ce premier plan. Mais Jean Davoigneau pense à une espèce de cabinet où un jeu de miroirs provoque une illusion d'optique. Il remarque en effet, sur l'estampe comme sur le premier dessin, « des éléments dessinés dans le cabinet où même une division rayonnante apparaît sur le sol ».

Sur le côté droit :

17. Un *sciatère type Dudoit²⁵. Cet instrument articulé permet de fabriquer des cadrans solaires.
18. Derrière, un *écorché, qui est peut-être celui décrit dans l'inventaire après le décès de Leclerc comme étant l'œuvre de Coyzevox²⁶.

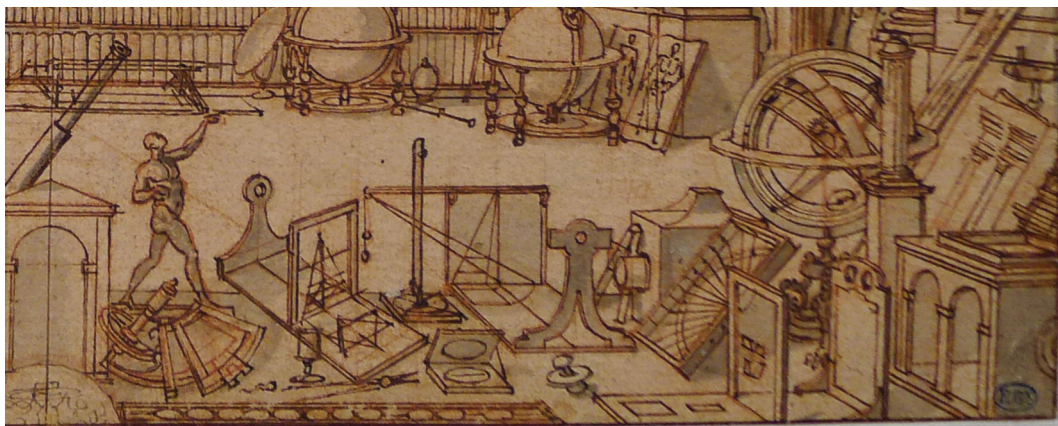
22. Voir Nicéron, *op. cit.*, pl. 48 et 49, où le système est bien expliqué.

23. Nicéron, *op. cit.*

24. Nicéron, *op. cit.*, pl. 18, gravée par Jean Blanchin, fig. LIII-LVI. Athanase Kircher, *Ars magna lucis et umbræ*, Rome, 1646 ; Giacomo Barozzi da Vignola, *Le Due regole della prospettiva pratica... con i comentarii del R. P. M. Egnatio Danti...*, Roma, Stamp. camerale, 1611, in-fol., pièces limin., 145 p. ; Jean Leurechon, *Examen du livre des récréations mathématiques et de ses problèmes en géométrie, mécanique, optique & catoptrique, où sont aussi discutées et restablies plusieurs expériences physiques y proposées, par Claude Mydorge...*, Paris, Antoine Robinot, 1630, 3 parties en 1 vol. ([14]-280-106-[9] p.) in-8°, ill.

25. Jacques Dudoit, *Le Nouveau sciatère, pour fabriquer toutes sortes d'horloges solaires sans centre, avec une seule observation de soleil, et avec deux observations, trouver sur mer la ligne méridienne [«sic»] et la hauteur du pôle...*, Blois, G. Collas, 1631, in-8°, IV-69 p., ill.

26. Voir un peu plus loin.



15 17 18 20 22 24 25 26 28 29 30 32
 16 19 21 23 27 31

III. 5. Sébastien Leclerc, *Le Cabinet de Sébastien Leclerc*, « deuxième » dessin, ENSBA. Détail.

L'INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS DE SÉBASTIEN LECLERC

Roger-Armand Weigert a publié l'inventaire des biens de la communauté d'entre Leclerc et sa veuve Charlotte van de Kerkhove dressé quatre ans après le décès de l'artiste, le 17 novembre 1718, aux Gobelins, en présence de la veuve et des neuf enfants survivants du couple²⁷.

Ce document mentionne avec quelques détails les planches de cuivre, qui sont estimées par Jean Audran et François Chéreau, graveurs et marchands d'estampes. Par exemple : « Premièrement²⁸ deux planches de cuivre gravées et inventées par led. défunt Leclerc, représentant *l'Académie des Sciences et des Beaux arts* et l'autre *l'Entrée d'Alexandre dans Babylone*, avec lesquelles planches 205 épreuves de la planche de *l'Académie* et 180 épreuves de celle de *l'Entrée d'Alexandre*, le tout prisé ensemble 1 200 livres ».

En dehors des cuivres et des épreuves, peu d'informations détaillées. Pour ce qui nous intéresse ici, nous trouvons :

« Item 344 volumes de livres reliés en veau partie in-fol., in-4°, in-8° et in-12, traitant de mathématiques, architecture, perspectives, géométrie et autre à usage dud. défunt, 400 livres », sans qu'il soit précisé s'il s'agit d'un stock des livres de Leclerc lui-même ou d'ouvrages de sa bibliothèque.

Il y a encore : « Item un bronze d'un pied trois pouces environ de haut [un peu plus de 40 cm] représentant un homme écorché fait par M. Coysevox, et un autre bronze représentant un taureau, prisés ensemble 100 livres ». L'écorché, ou du moins un écorché car le catalogue déjà ancien il est vrai de l'œuvre de Coysevox ne mentionne pas une telle pièce²⁹, apparaît, on l'a vu, dans le deuxième dessin

27. Roger-Armand Weigert, « Documents relatifs à Sébastien Le Clerc », Metz, impr. Paul Even, 1937, in-8°, 16 pages (Extr. de *l'Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, 1937). Le document est conservé au Minutier central des notaires parisiens, aux Archives nationales : M. C., XI-443.

28. J'ai modernisé l'orthographe.

29. Georges Keller-Dorian, *Antoine Coysevox (1640-1720) : catalogue raisonné de son œuvre...; précédé d'une introduction par M. Paul Vitry, conservateur des musées nationaux ; ouvrage illustré de 162 planches hors texte en héliotypie de Maurice Le Deley fils*, Paris, aux dépens de l'auteur, 1920, 2 vol. gr. in-4°.



III. 6. François Ertinger, *Sébastien Leclerc, donnant l'eau-forte à ses planches*, eau-forte, 1701 (IFF 695). BnF, Réserve des livres rares V-2423.

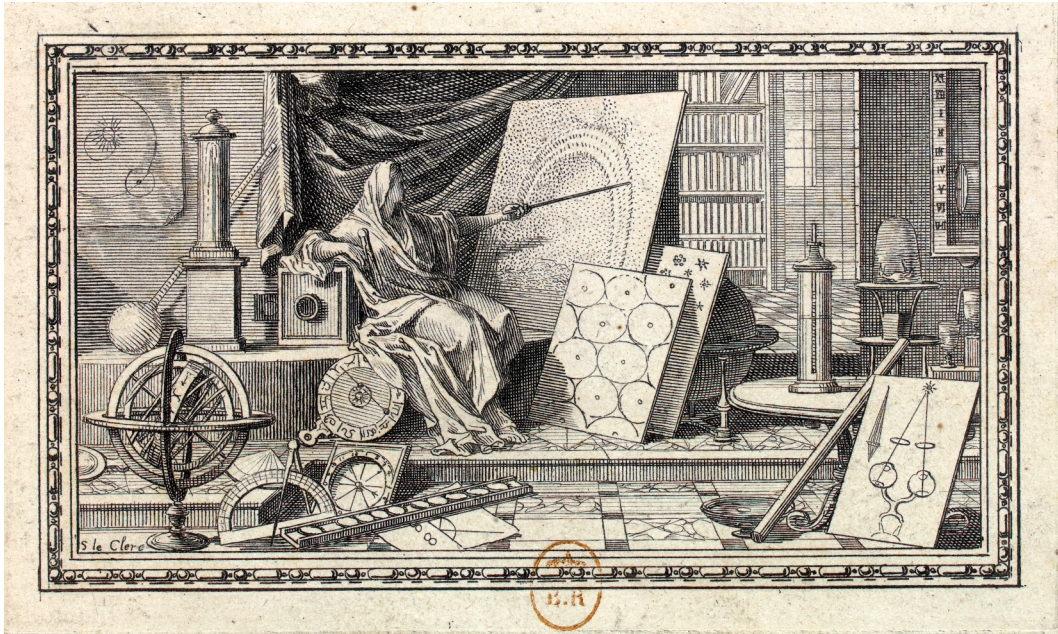
ainsi que dans l'estampe du cabinet, mais pas le taureau qui n'avait probablement pas la même origine. Il faut dire que Coyzevox avait aussi son atelier aux Gobelins³⁰. On remarquera que cet écorché se retrouve dans une estampe gravée par François Ertinger (vers 1640 – vers 1710) pour la réédition en 1701 du *Traité des manières de graver en taille-douce* d'Abraham Bosse : Sébastien Leclerc (ou du moins une figure d'homme qui pourrait être lui) y montre une « nouvelle manière de donner l'eau-forte à ses planches » pour éviter les bouillons provoqués par les dégagements de gaz lors de la morsure³¹. Ainsi la petite eau-forte d'Ertinger pourrait-elle nous donner une image relativement proche de la réalité d'un coin du véritable atelier de Leclerc.

PREMIER PLAN, CÔTÉ DROIT, SUITE

19. Entre le sciatère et ce qui paraît être un verre, il y a quelque chose à quoi je n'avais d'abord pas pris garde et qui ressemble à un spermatozoïde surdimensionné : il s'agit en réalité d'une « larme batavique » ! C'est-à-dire une goutte de verre fondu que l'on fait tomber dans de l'eau (d'où le verre que

30. Un plan attribué au dessin de Sébastien II Leclerc, daté de 1691, nous montrant la disposition des divers ateliers des Gobelins, est conservé au département des Estampes de la BnF, dans la collection Robert de Cotte, sous le n° 2666 (François Fossier, *Les dessins du fonds Robert de Cotte de la Bibliothèque nationale de France : architecture et décor*, Paris, Bibliothèque nationale de France ; Rome, École française de Rome, 1997 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome ; 293). Ce plan ne montre cependant que le rez-de-chaussée. L'atelier de Coyzevox y est figuré ; celui de Leclerc aussi, mais son plan ne correspond pas à ce que l'on peut supposer être celui du cabinet qu'il nous montre dans ses dessins. Aux Archives nationales est conservé (CP, O1 2054, 1691) un autre dessin, également attribué à Sébastien II Leclerc et daté de la même année 1691 – né le 29 septembre 1676, ce jeune homme n'aurait eu que 14 ou 15 ans au moment de l'exécution de ces dessins ; il y a donc de fortes chances, comme le pense Pierre Jugie, conservateur en chef aux Archives nationales, qui a eu la gentillesse de me montrer cette magnifique et complexe (pas moins de 56 retombes !) réalisation, que le père de l'artiste y soit intervenu de façon plus ou moins importante. L'atelier de Sébastien est situé au rez-de-chaussée (ou à l'entresol, puisqu'on y accède par un escalier), juste à côté de deux grandes pièces qui servent d'atelier au sculpteur Jean-Baptiste Tuby. L'appartement de la famille Leclerc est à l'étage au-dessus, et son plan correspond à ce qu'on lit dans l'inventaire après décès, en suivant le mouvement des notaires : « une cuisine ayant vue sur la cour », « une petite chambre à côté où couche la servante » (Hélène Breton), « une salle à côté de lad. cuisine », « un petit vestibule au-devant du cabinet », « une salle à coucher ayant vue sur un jardin », « une salle à côté de celle-ci-dessus », « une autre chambre au fond dud. appartement » (c'est là qu'on trouve les canons dont je parle plus loin) ; il y a aussi un grenier. On n'oublie pas que le couple, en 1691, avait mis au monde déjà treize enfants.

31. Abraham Bosse, *Traité des manières de graver en taille-douce sur l'airain, ... Augmenté de la nouvelle manière dont se sert Monsieur Le Clerc...*, Paris, Pierre Emery, 1701, in-8°, 72 p., pl. ; IFF Ertinger, 1961, n° 695.



III. 7. Sébastien Leclerc, Vignette pour la thèse de philosophie de l'abbé de La Rochefoucauld, eau-forte, vers 1708 (IFF 2226). BnF, Est. Ed-59-fol.

l'on voit à côté) et que l'on peut saisir avec une pincette facile à confondre avec un compas. Si l'on casse la queue effilée de cette lame, cela provoque une explosion et une lueur visible dans l'obscurité³².

20. Un *écran de projection.

21. La pincette dont il est parlé au n° 19.

22. Un *médailler ? Jean Bonnavéau suggère une règle, sans y croire. On retrouve cet objet, auquel Leclerc semble tenir, dans le premier dessin ainsi que dans l'estampe et dans la vignette illustrant la thèse de philosophie de l'abbé de La Rochefoucauld³³. L'hypothèse de Jean Davoigneau est qu'il pourrait s'agir d'une collection de lentilles pour des expériences ou démonstrations d'optique.

22. Un petit cadran solaire pliant du genre inventé par Charles Bloud³⁴.

23. Un toton ? Je n'y crois guère, cela ressemble davantage à un casse-tête, ou à un appeau. Jean Bonnavéau ne sait pas. Jean Davoigneau non plus.

24. Un *écran de projection.

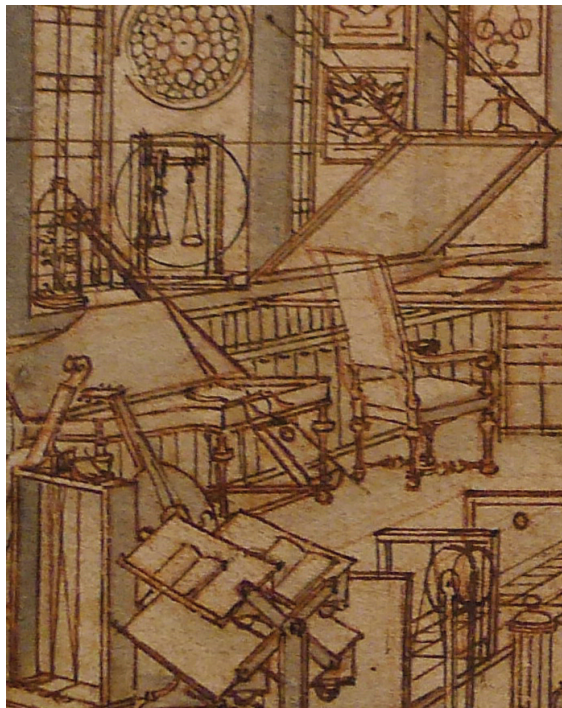
25. Un *autre.

26. Une *lanterne magique contre laquelle est posé un *compas. Le père Athanase Kircher est souvent

32. C'est Francis Gires, président de l'indispensable ASEISTE (Association de sauvegarde et d'étude des instruments scientifiques et techniques de l'enseignement, cf. www.aseiste.org), qui, sollicité par Jean Davoigneau, a identifié la chose. Merci à lui ! Le curieux trouvera les détails dans Daguin (Pierre-Adolphe), *Traité élémentaire de physique théorique et expérimentale avec les applications à la météorologie et aux arts industriels...*, Toulouse, E. Privat, 1855-1860, 3 vol. in-8°.

33. IFF 2226. Selon le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chenaye-Desbois, Roger, dit l'abbé de La Rochefoucauld, était né le 27 juillet 1687, fils de François VIII et de Madeleine-Charlotte Le Tellier. Nommé à l'abbaye du Bec-Hellouin en décembre 1707 puis à celle de Fontfroide en 1708, il obtint un bref du pape pour jouir du revenu de ses bénéfices et prendre l'épée ; il alla servir en Hongrie sous le nom de prince de Marsillac et y mourut le 18 juin 1717.

34. André E. Bouchard, « Un beau cadran diptyque de Charles Bloud (1653) », *Le Gnomoniste*, vol. XIX, n° 4 (déc. 2012), selon lequel « Charles Bloud était un ivoirier de Dieppe, qui créait des cadrans solaires de poche pour aider les marins à se repérer sur les mers ; il signait ses cadrans vers 1653 mais disparaît en 1685 » ; il était huguenot.



III. 8. Sébastien Leclerc, *Le Cabinet de Sébastien Leclerc*, « deuxième » dessin, ENSBA. Détail.

donné comme l'inventeur de la lanterne magique, notamment à cause d'une gravure publiée dans son livre *Ars magna lucis et umbræ* (Rome, 1646) ; mais il se peut qu'on en parle déjà sous François I^{er}³⁵.

27. Un *appareil gradué pour étudier le mouvement du pendule. Jean Bonnavéau le décrit ainsi : « C'est une sorte de boîte rectangulaire dont le fond est couvert par un dessin représentant un demi-cercle gradué en degrés et dont les rayons se prolongent tous les dix degrés jusque sur les côtés de la boîte ».

28. Une *sphère armillaire, instrument très répandu dont on rencontre les représentations dans de nombreuses images. Il veut figurer les mouvements des planètes

matérialisés par des cercles (armilles) de même que l'équateur, les tropiques et l'écliptique. Très généralement il décrit le système géocentrique.

29. Un *cadran de hauteur (on l'appelait communément cadran de berger au XIX^e siècle car utilisé couramment par les bergers) : il consiste en un cylindre, généralement de bois, autour duquel on collait une feuille de papier graduée afin de pouvoir lire l'heure grâce à l'ombre portée d'une lame de métal que l'on plaçait au-dessus. Celui qui est montré par Leclerc est un peu plus sophistiqué car monté sur un socle quadrangulaire.

30. Une *anamorphose plane : c'est une planche étroite, sur laquelle est dessinée une figure déformée par la perspective et dont l'œil reconstitue la vraie forme en regardant de côté, comme on le voit à droite sur l'estampe de l'*Académie*, où l'image est celle d'une tête de mort ; ici, la planche étant en partie masquée, il est difficile de voir le dessin, mais il y a de bonnes chances qu'il s'agisse là encore d'un crâne.

31. Une *planche d'architecture.

32. Une *« scénographie ».

LE DEUXIÈME PLAN

Au deuxième plan, à gauche, sous les fenêtres, on trouve d'abord des instruments de musique : une *basse de viole et un *luth sont appuyés contre un *clavecin, derrière lequel est posé un autre instrument de

35. *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François I^{er}, 1515-1536, publié pour la Société de l'Histoire de France d'après un manuscrit inédit de la Bibliothèque impériale par Ludovic Lalanne*, Paris, J. Renouard, 1854, in-8°, XX-492 p. C'est (p. 13-14), l'histoire d'un prêtre nommé Cruche qui donnait des spectacles place Maubert ; il aurait, selon l'auteur du journal, « une lanterne par laquelle il voyait toutes choses et, entre autres, qu'il y avait une poule qui se nourrissait sous une salamandre », et cela au printemps 1515, allusion supposée à quelque aventure amoureuse de François I^{er}, dont la salamandre était l'emblème. L'anecdote est reprise dans Jac Remise, Pascale Remise et Régis van de Walle, *Magie lumineuse : du théâtre d'ombres à la lanterne magique*, Paris, Balland, 1979, p. 22. Je pense toutefois qu'il s'agit d'une surinterprétation de l'argument, la lanterne en question jouant ici le rôle de boule de cristal...



III. 9. Sébastien Leclerc, *Le Cabinet de Sébastien Leclerc*, « premier » dessin, BnF. Détail.

forme pyramidale qui n'est autre qu'une *trompette marine³⁶. Nous n'avons pas d'information sur les goûts musicaux de Sébastien Leclerc, mais il lui arrive de représenter des musiciens, par exemple dans *l'Entrée d'Alexandre dans Babylone*³⁷ et dans *L'Académie des sciences et des beaux-arts*.

Si l'on continue de ce côté, on rencontre un fauteuil, puis une table, ou plutôt un bureau formé d'une grande planche posée sur des tiroirs, derrière laquelle un homme se tient debout, chaussé de mules. À gauche du bureau est suspendu, en oblique, un *cadre que je suppose contenir une gaze ou un papier huilé ; sur la table même, à gauche toujours, on distingue un *burin et, à côté, une *plaque de cuivre posée sur un coussin (le coussin est cependant absent du premier dessin et de l'estampe). Il s'agit là des instruments de travail du graveur, et l'on en déduit que l'homme n'est autre que Sébastien Leclerc lui-même.

Il a entre les mains, posé sur le bureau, un objet que l'on distinguait mieux sur le premier dessin ; je remarque qu'on retrouve le même instrument quelques décennies plus tard entre les mains de l'abbé Nollet faisant une démonstration à des personnes de la bonne société dans son propre cabinet³⁸. On le voit également dans l'ouvrage de Sigaud de La Fond³⁹, à la figure 9 de la planche XXIII du tome 1^{er} : il s'agit d'un appareil destiné à démontrer les particularités des tubes capillaires ; il est formé d'un vase de cristal cylindrique, contenant un liquide, dans lequel on plonge un tube de verre mince au point d'être appelé « capillaire » ; le liquide à l'intérieur du tube monte toujours plus haut que la surface du liquide à l'intérieur du vase, quelle que soit la nature du liquide, et il s'élève d'autant plus que le tube capillaire est plus étroit. C'est une expérience, généralement faite avec des liquides colorés, simple à réaliser et suffi-

36. Merci à Florence Gétéreau (comm. électronique du 8 juillet 2014) : « Je pense qu'il s'agit d'une basse de viole, d'un luth (?) ou d'une deuxième viole (?) : on devine un cheviller à angle droit et une rosace, mais le haut de la caisse caché par le pupitre est difficile à voir et le fait qu'il soit posé verticalement est plutôt inhabituel car cela ne lui donne aucune stabilité. Contre le clavecin est appuyée une trompette marine (faux ami, en fait un monocorde à caisse trapézoïdale dont on rit dans *Le Bourgeois gentilhomme* [Acte II scène 1^{re} : « Monsieur Jourdain : Il y faudra mettre aussi une trompette marine. La trompette marine est un instrument qui me plaît, et qui est harmonieux ».] mais qui était jouée à l'Ecurie, car sa sonorité particulière obtenue en frottant les cordes au dessus de la main gauche dégage des harmoniques au timbre cuivré). »

37. IFF 457 ; M. Préaud, « Le vieillard d'Alexandre le Grand », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 37, 2011, p. 81-87.

38. Gravure au burin d'un certain Moreau (*Moreau inv. et sculpt.*) – dont on ne sait rien, sinon qu'il n'est sûrement pas Moreau le Jeune – servant de frontispice au premier volume des *Leçons de physique expérimentale*.

39. Joseph-Aignan Sigaud de La Fond, *Description et usage d'un cabinet de physique expérimentale*, Paris, 2 vol. in-8°.



III. 10. Sébastien Leclerc, « deuxième » dessin, ENSBA. Détail.

samment spectaculaire pour interloquer des ignorants en physique tels que votre serviteur. On retrouve cet appareil sur la vignette déjà citée illustrant la thèse de philosophie de l'abbé de La Rochefoucauld. Il semble que Leclerc soit en train de faire cette démonstration aux quelques personnes distinguées qui lui font l'honneur de venir dans son cabinet. Ces visiteurs sont malheureusement bien difficiles à identifier, mais nul doute que Leclerc y attachait de l'importance. Au point de changer, ainsi qu'on peut le voir sur une retombe, la disposition et la carrure du personnage qui est le seul (dans les dessins) à être assis de l'autre côté de la table, comme s'il méritait un respect particulier. Il paraît s'agir d'un ecclésiastique, et d'un rang suffisant pour porter un cordon, peut-être du Saint-Esprit, ou tout simplement une croix pectorale. On prendra garde alors aux armoiries dessinées dans un médaillon en bas de l'image au centre et dont on peut supposer qu'elles devaient être celles du dédicataire de la future estampe : la feuille étant malheureusement rognée au ras de l'image, on ne peut voir que la partie supérieure du médaillon, chargée d'un chapeau de prélat, évêque, archevêque ou cardinal.

Cela fait beaucoup de candidats possibles, entre le cardinal Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris de 1695 à 1729 ; le cardinal César d'Estrées (1628-1714), Saint-Esprit, académicien français et commanditaire des globes de Coronelli ; et le nonce Gualtieri lui-même, qui décerna à Sébastien Leclerc, en 1706, de la part du pape, le titre de chevalier romain⁴⁰ ; mais on pourrait suggérer bien d'autres noms. Entre la réalisation des dessins et celle de l'estampe, le temps a passé, et l'on voit que dans l'estampe ce sont deux personnages, apparemment ecclésiastiques encore, qui sont assis dans des fauteuils.

Outre Leclerc il y a cinq personnages dans le deuxième dessin, alors qu'il y en avait huit dans le premier ; dans l'estampe ils sont neuf.

40. Distinction dont fut honoré également, sans doute parmi bien d'autres, le graveur Gérard Édelinck, qui pouvait ainsi signer « le chevalier Edelinck ». Je n'ai pas pu obtenir d'information des archives vaticanes, qui n'auraient apparemment pas gardé trace de ces nominations. Mais selon Monsieur Dominique Henneresse, trésorier de la Société des amis du musée de la Légion d'honneur, et rédacteur en chef de son bulletin, que j'ai plaisir à remercier ici, Sébastien Leclerc aurait reçu « l'Ordre de l'Eperon d'or (parfois appelé Ordre de la Milice dorée). Il servait de récompense pour les fonctionnaires, les artistes, et les savants ou pour les étrangers qui professaient la religion catholique. On portait la croix de cet ordre, une croix en fils d'or à l'instar de celle de Malte et ayant à son extrémité un petit éperon, attachée à une chaîne d'or passant autour du cou ou bien à un ruban rouge. Les chevaliers portaient le titre de "comte palatin du latéran", spécialement mentionné dans le brevet de nomination. On les qualifiait de chevalier romain parce que ce titre leur conférait la noblesse transmissible (en tout cas jusqu'en 1815). L'ordre jouissait initialement de la plus grande renommée. Mais les nonces, les prélats romains eurent aussi le droit de nommer chacun deux chevaliers de l'ordre ; depuis Paul III (privilege donné le 14 avril 1539), la maison ducale Sforza-Cesarini pouvait en vertu d'un privilege accordé par Paul III, en nommer autant qu'elle le voulait » (comm. électronique du 15 septembre 2014).

III. 11. Sébastien Leclerc, « deuxième » dessin, ENSBA.
Détail avec le médaillon aux armes.



Sur le sol, sous et contre le bureau, deux énormes *coquillages et un *album ouvert. Plus loin, une es-
pèce de table pliante⁴¹, et à droite sont posés deux
*globes dans leurs berceaux, sur l'un desquels on dis-
tingue un petit cadran d'horloge : Jean Davoigneau
suggère que « cela pourrait indiquer que ce sont des
globes pourvus d'un mécanisme d'horlogerie leur
permettant d'effectuer une rotation en vingt-quatre
heures ». À côté de l'un, à gauche, se trouve un mi-
roir ardent⁴², et à droite un *objet ovoïde difficile à identifier, qui pourrait être le globe de verre d'une
machine pneumatique, ainsi qu'une seringue (le miroir et la seringue ne figurent pas sur l'estampe) ;
dans l'angle entre les deux globes, il y a une machine pneumatique ou pompe à vide (sans oiseau à l'in-
térieur)⁴³ ; derrière le second globe, à droite, un *volume de planches d'académies (n'oublions pas que
Leclerc faisait poser le modèle).

LE MUR DE GAUCHE

Dans le mur de gauche sont percées quatre baies vitrées, au-dessus d'un appui sous lequel sont aménagés
deux rayonnages de bibliothèque chargés de livres (ou de boîtes), in-quarto au-dessus, in-folio au-des-
sous. Ces rayonnages courent aussi au bas du mur du fond. Sur la première embrasure sont suspendus,
dans un parfait alignement, des *disques où semblent figurés des mouvements de planètes et des tour-
billons⁴⁴. Sur la deuxième, ce sont des exemples de *fortifications, dans des carrés. La troisième embrasure
est plus éclectique : une *croix pattée qui ressemble fort à celle des Mathurins⁴⁵, une *« tabula scalata »,
une *figure de géométrie, une *planche du *Discours sur le point de vue* de Leclerc⁴⁶. Sur la dernière em-
brasure est accroché un *astrolabe nautique (ou de mer selon Jean Bonnavéau)⁴⁷ au-dessus d'une *horloge
à pendule avec deux cadrans.

41. C'est peut-être la « machine à traîner les fardeaux » gravée par Pierre Lepautre (IFF 1154) pour Claude Perrault, *Les Dix Livres d'archi-
tecture de Vitruve, corrigés et traduits nouvellement en françois, avec des notes et des figures*, Paris, J-B. Coignard, 1673, in-fol.

42. Il s'agit d'un miroir concave, qui peut concentrer les rayons du soleil en un point et serait ainsi capable d'allumer à distance de la matière
inflammable. La légende attribue à Archimède l'utilisation d'un miroir de ce type pour incendier de loin les vaisseaux romains.

43. Le problème est que cette machine aurait été inventée par l'abbé Nollet, né en 1700 ; il la décrit dans ses *Leçons de physique expéri-
mentale* en 1743.

44. Ces images sont des agrandissements des planches de Leclerc pour l'ouvrage d'arrière-garde qu'il a publié en 1706 chez Pierre Giffart,
Nouveau système du monde conforme à l'Écriture sainte (IFF 2429-2480).

45. Moines de l'ordre de la Très Sainte Trinité pour la Rédemption des captifs.

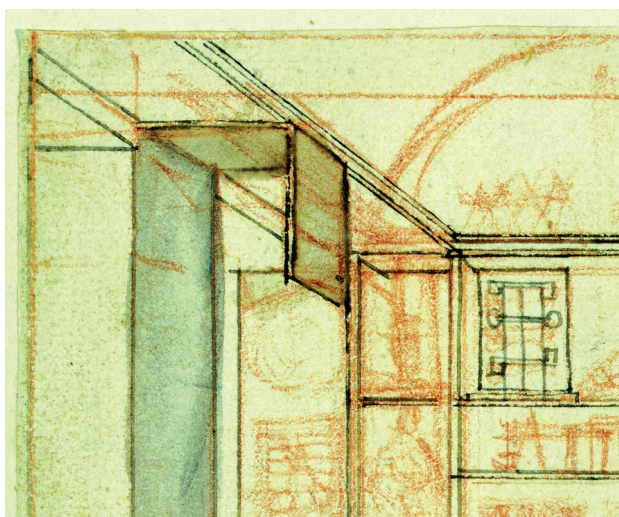
46. S. Leclerc, *Discours sur le point de vue, dans lequel il est prouvé que les choses qu'on voit distinctement ne sont vues que d'un œil*,
Paris, Thomas Jolly, 1679, in-12, que l'artiste a illustré d'une trentaine de gravures, à l'eau-forte et en bois (IFF 2380-2410). Il reprendra ce
traité plus tard : *Système de la vision, fondé sur de nouveaux principes*, Paris, Florentin Delaulne, 1712, in-8° (IFF 2481-2548).

47. Cet instrument n'a qu'une seule fonction : mesurer (en degrés) la hauteur d'un astre (étoile ou Soleil) sur l'horizon et encore n'est-
ce qu'approximatif.

LE MUR DE DROITE

C'est la cloison sur laquelle ouvre le vestibule, lui-même enrichi des rayonnages d'une bibliothèque. Cette cloison n'est ornée que de *cadres rectangulaires oblongs vides, tous du même format et bien alignés, dans lesquels on peut imaginer que Leclerc envisageait de placer des estampes, peut-être des siennes comme il l'a fait sur le mur du fond. Dans son inventaire après décès, on peut lire : « Item trente-deux bordures de bois doré et vernies de différentes grandeurs, dans lesquelles sont des estampes faites par led. défunt, garnies de leurs verres blancs, le tout prisé ensemble 80 livres. Item dix autres bordures moyennes, dans lesquelles sont des dessins faits à la main représentant différentes figures de sièges, villes et autres, garnies de leurs verres blancs, prisées ensemble 100 livres »⁴⁸. Et, sur la partie la plus éloignée, sur l'appui un *miroir rond de sorcière⁴⁹ selon Jean Bonnavéau (mais j'y vois plutôt une lentille) et un compas ; il y a un autre compas un peu plus haut, contre la colonne.

On s'interroge sur l'objet qui, composé de deux éléments apparemment carrés formant une équerre, est suspendu au-dessus de l'entrée du vestibule, comme collé sous le linteau entre les deux colonnes. Il figure également sur l'estampe, preuve qu'il n'est pas accidentel. Jean Bonnavéau pensait sans trop y croire qu'il pourrait s'agir « d'un jeu de miroir placé pour voir le visiteur qui entre ». Mais, outre qu'il serait pour cela curieusement placé, on le retrouve sur le premier dessin, et cette fois-ci il est situé sur le côté gauche de l'atelier, comme collé au plafond au-dessus d'un des piliers entre les fenêtres.

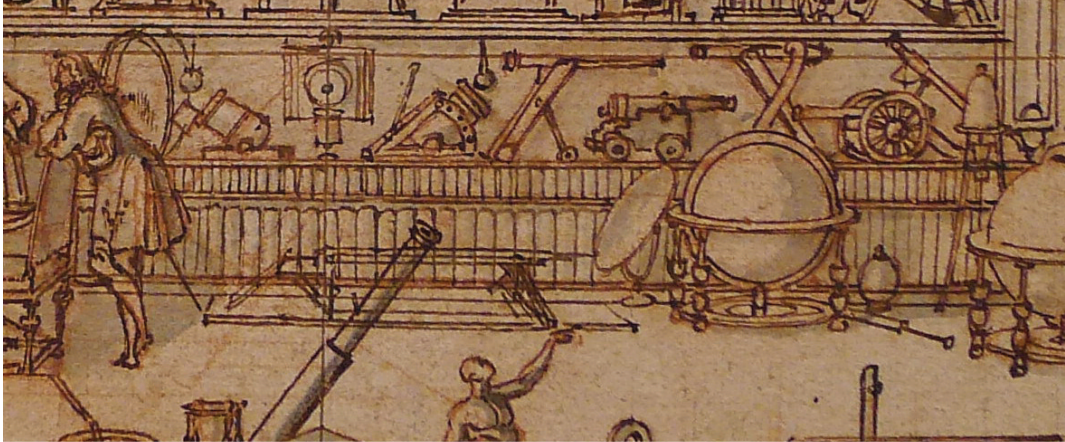


III. 12. Sébastien Leclerc, « premier » et « deuxième » dessin. Détails avec l'équerre mystérieuse.



48. Weigert, *art. cité*.

49. Cette appellation de sorcière, ou œil de sorcière, pour désigner un miroir rond, convexe, parfois compliqué de facettes, comme dans le célèbre *Portrait des époux Arnolfini* (1434) par Van Eyck, paraît relativement récente.



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

III. 13. Sébastien Leclerc, « deuxième » dessin, ENSBA. Détail.

LE MUR DU FOND

Le mur du fond est chargé de quatre étagères superposées jusqu'à la première corniche.

Sur l'étagère du bas, à droite du groupe de personnages, on trouve :

1. Un miroir ardent.
2. Un *mortier sur son affût, avec sa bombe suspendue au-dessus.
3. Un instrument non identifié.
4. Un deuxième *mortier.
5. Au-dessus de ce mortier, ce que Jean Bonnavéau suppose être « une arme de jet », mais qui est plus probablement, comme à gauche du premier mortier, la bombe du mortier.
6. Une *pièce d'artillerie montée sur son affût de Faure (d'invention récente, par un fondeur de Perpignan ainsi nommé) pliant⁵⁰.
7. Un *canon de marine sur son affût⁵¹.
8. Une autre *pièce d'artillerie montée sur son affût de Faure pliant différent du précédent (« Ces pièces sont destinées pour servir dans les montagnes »⁵²).
9. Une *pièce d'artillerie ordinaire montée sur son affût de campagne⁵³.
10. Et à côté ce que Jean Bonnavéau pense être une « équerre de canonier ».

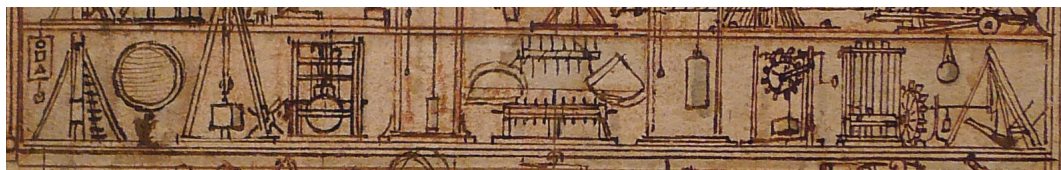
Dans l'inventaire dressé le 17 novembre 1718, on trouve : « Deux petits canons de fonte d'environ chacun dix-huit pouces de longueur [environ 50 cm] sur leurs affûts et roues de bois, prisés ensemble la somme de 20 livres ». Supposons que ces deux canons soient ceux qui se retrouvent dans les deux dessins

50. Pierre Surirey de Saint-Remy, *Mémoires d'artillerie*, Paris, Jean Anisson, 1697, 2 vol. in-4°, voir le t. I, pl. 42, p. 177.

51. Surirey de Saint-Remy, *op. cit.*, t. I, pl. 36, p. 155.

52. Surirey de Saint-Remy, *op. cit.*, t. I, pl. 41, p. 173.

53. Surirey de Saint-Remy, *op. cit.*, t. I, pl. 15, p. 130.



11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22

III. 14. Sébastien Leclerc, « deuxième » dessin, ENSBA. Détail.

et dans l'estampe du *Cabinet*, sur la première étagère au bas du mur du fond, à droite (n° 7 et 9). Puisque leur longueur nous est indiquée, nous pouvons donner les dimensions approximatives de ce mur du fond, soit, sans compter l'espace du vestibule, à peu près neuf mètres de long, et huit mètres de haut. La hauteur peut d'ailleurs être déduite de la comparaison avec les hommes qui se pressent autour du bureau de l'artiste. Ces dimensions considérables nous confirment que nous sommes bien dans un lieu idéal.

Sur la deuxième étagère, de gauche à droite :

11. Un mouton (« masse de fer ou grosse pièce de bois armée de fer qu'on élève et qu'on laisse retomber sur des pieux pour les enfoncer en terre » (Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*)⁵⁴.

12. Un miroir.

13. Une chèvre : « La chèvre est un engin fort connu dont se servent particulièrement les charpentiers : on s'en sert beaucoup dans l'artillerie, elle lève les canons et autres gros fardeaux, elle a deux jambes d'un côté et une autre jambe ou pied d'un autre ; à l'endroit où ils se joignent est pendue une poulie avec ses moufles dans laquelle est passé un câble qui lève ce que l'on veut par le moyen d'un treuil où il est roulé et qui est appuyé sur les deux jambes de la chèvre »⁵⁵.

14. Francis Gires reconnaît ici « un pendule avec mouvement à ancre ».

14bis. Jean Bonnaveau suggère « une *machine élévatrice », qui dépasse l'étagère supérieure. On ne voit pas bien comment elle peut-être sur deux étagères à la fois, sauf à admettre que les étagères sont de plus en plus étroites à mesure que l'on monte.

15. Un rapporteur d'angle.

16. On ne sait pas.

17. Un quadrant d'artillerie.

18. Une autre *machine élévatrice, qui dépasse l'étagère supérieure, cf. le n° 14.

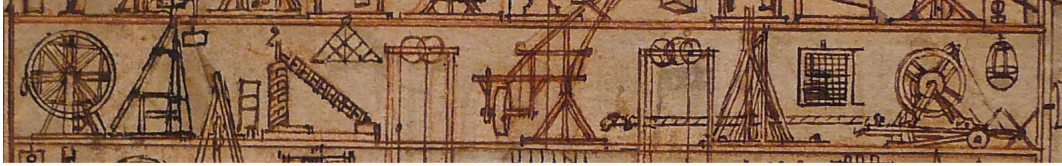
19. Une « vis sans fin montrant la démultiplication des forces » On en voit un exemple dans le tome II, pl. 108, du livre des *Machines et inventions approuvées par l'Académie royale des sciences depuis son établissement*⁵⁶.

20. Selon Jean Bonnaveau, un moulin hydraulique pour fabriquer de la pâte à papier ; il fait référence aux *Machines et inventions approuvées par l'Académie royale des sciences* que je viens de citer ; mais, si effectivement cela ressemble un peu à cette machine telle qu'elle figure dans cet ouvrage, je trouve qu'elle ressemble bien davantage à la « machine pour battre les pilotis », pl. n° 41 du tome I^{er} de cette publication.

54. *Machines et inventions approuvées par l'Académie royale des sciences depuis son établissement... (jusqu'en 1754) avec leur description*, Paris, G. Martin, J. B. Coignard fils et H. L. Guérin, 1735-1777, 7 vol. in-4°, publ. par Jean-Gaffin Gallon. Voir le vol. III, pl. 104.

55. Surirey de Saint-Remy, *op. cit.*, t. I, pl. 110, p. 332 et t. II, p. 359.

56. *Op. cit.*



23 24 25 26 27 28 29 30 31 32

III. 15. Sébastien Leclerc, « deuxième » dessin, ENSBA. Détail.

21. « Une arme de jet » qui est probablement une bombe.

22. Une chèvre, avec laquelle on soulève les canons « pour les peser à l'aide d'une balance romaine ; il y a d'ailleurs un canon suspendu à la machine et on distingue le fléau de la balance et son support sur le côté ».

Sur la troisième étagère, de gauche à droite :

23. Un appareil de levage, selon Jean Bonnavéau ; je me demande si ce n'est pas une roue de carrier, comme on en voit devant le Val-de-Grâce sur une des jolies vues de Paris par Leclerc⁵⁷.

24. Une écoperche, espèce de grue.

25. Une vis d'Archimède. C'est une machine servant à l'irrigation dans les campagnes, permettant le passage de l'eau d'un plan inférieur à un plan supérieur⁵⁸.

26. Une « table triangulaire ».

27. Une grue.

28. Un bélier.

29. Une table « rectangulaire » (mathématiques).

30. Une baliste, sorte de catapulte, telle qu'on la voit sur l'estampe de Pierre Lepautre (IFF 1147) illustrant Claude Perrault, *Les Dix Livres d'architecture de Vitruve, corrigés et traduits nouvellement en françois, avec des notes et des figures*, Paris, J-B. Coignard, 1673, in-fol.

31. Jean Bonnavéau pensait à une « bombe incendiaire », mais Jean Davoigneau y voit plutôt un support de boussole.

32. À l'extrême droite, brochant sur les quatre étagères, une « horloge à l'eau », à peu près telle qu'on la voit dans le traité du fabricant d'instruments scientifiques Nicolas Bion⁵⁹.

SUR LA QUATRIÈME ÉTAGÈRE, DE GAUCHE À DROITE

33. Un cylindre pour anamorphose, ou une boîte.

34. Un miroir ou une lentille ; ou peut-être un disque tournant montrant les phases de la lune, comme Jean Davoigneau en voit sur l'estampe, à peu près au milieu du mur du fond, au-dessus de la grue.

35. Une « machine pour laminer le plomb »

36. Un appareil de physique montrant l'équilibre des forces.

57. IFF 904.

58. Jean Errard, *Le premier livre des instruments mathématiques mécaniques*, Nancy, Jean Janson, 1584, in-folio, ill.

59. *Traité de la construction et des principaux usages des instrumens de mathématique. Avec les figures nécessaires pour l'intelligence de ce traité. Dedié à son Altesse royale Monseigneur le duc d'Orléans par le sieur N. Bion, ingénieur du roy pour les instrumens de mathématique, quay de l'Horloge du Palais, où l'on trouve tous ces instrumens dans leur perfection*, Paris, Jacques Collombat, 1709, in-8°. Voir Livre VIII, chapitre VII, pl. 28, fig. 5.



33 34 35 36 37 38 39 40 41 42

Ill. 16 et 17 (droite). Sébastien Leclerc, « deuxième » dessin, ENSBA. Détail.

37. Ce qui ressemble, selon Francis Gires à une balance dont le fléau normalement tenu à la main, est suspendu à un support quand on ne s'en sert pas ; Jean Davoigneau y voit une machine pour étudier l'équilibre des forces ; il y en a une autre au bas du premier pilier de la cloison de gauche, cf. ill. 7.

38. Une balance, ou autre machine du même type, au-dessus de laquelle il y a ce qui paraît être un serpent naturalisé.

39. Un appareil de physique montrant l'équilibre des forces.

40. On dirait une boule sur un plan incliné. Jean Davoigneau, me renvoyant à l'abbé Nollet, pense à un cylindre (ou disque épais) remontant un plan incliné⁶⁰.

41. Un « levier à rochet », de l'invention de « Monsieur de La Garouste ; c'est une machine avec une roue dentée faisant se mouvoir un treuil qui permet de soulever des fardeaux⁶¹.

42. Un jeu de poulies (pour démultiplier les forces), ou moufle.

LA PREMIÈRE CORNICHE

Sur cette corniche figurent un grand nombre de vases, antiques ou imitations d'antiques, ou parfois des objets que Jean Bonnaveau appelle des « pièces de tour », comme on en voit dans le *Recueil* de Grollier de Servière⁶², qui sont placés régulièrement dans les intervalles entre les maquettes et modèles réduits de machines, ainsi que deux chapiteaux corinthiens ou composites qui symétrisent au milieu. Je ne nommerai pas ces objets, seulement les machines et maquettes.

1. Un « appareil de physique montrant l'équilibre des forces ».

2. Un « appareil de physique : chaînette, machine de Francini (Gallon) »⁶³.

3. Un « appareil de physique montrant l'équilibre des forces ».

4. Un « appareil de physique montrant l'équilibre des forces ».

5. On ne sait pas.

6. On ne sait pas.

7. Un « échappement à folio (horlogerie) ».

8. Un « appareil de physique montrant l'équilibre des forces ».

9. Un « appareil de physique montrant l'équilibre des forces ».

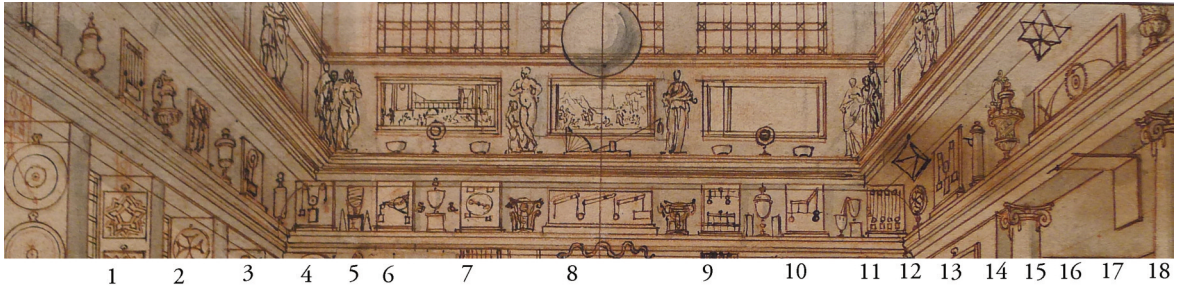
10. Un « appareil de physique montrant l'équilibre des forces ».

60. Et il a raison, cf. Nollet, *Leçons de physique, op. cit.*, t. 3, leçon IX, pl. 7, fig. 4.

61. *Machines et inventions approuvées par l'Académie royale des sciences depuis son établissement... (jusqu'en 1754) avec leur description*, op. cit., t. 2, p. 19, à la date de 1702, pl. 3.

62. Nicolas Grollier de Servière, *Recueil d'ouvrages curieux de mathématique et de mécanique, ou Description du cabinet de M. Grollier de Servière, avec des figures en taille-douce*, Lyon, D. Forey, 1719, In-4°, pièces limin., 111 pages, fig. et pl.

63. *Machines et inventions approuvées par l'Académie royale des sciences, op. cit.*



11. Un siphon : expérience qui consiste à faire passer le liquide contenu dans un vase dans un autre vase situé à un niveau inférieur grâce à un simple tube coudé.
12. Un « appareil de physique montrant l'équilibre des forces ».
13. Un miroir à facettes (sorcière).
14. Un polyèdre.
15. Un « appareil de physique montrant l'équilibre des forces ».
16. Un cadran solaire de berger (voir supra le premier plan, n° 29).
17. Un polyèdre.
18. Une *cycloïde : c'est une courbe représentant le chemin parcouru par un point situé sur une roue se mouvant horizontalement.

LA SECONDE CORNICHE

La seconde corniche supporte essentiellement des statuette, antiques ou copies d'antiques, qui rythment la mise en place, avec des bols ou des coupes, ainsi que deux miroirs ou lentilles qui symétrisent, le centre étant occupé par un *plan incliné réglable sur lequel il y a un mobile en mouvement avec un contrepoids⁶⁴. Sur le mur derrière, Leclerc a disposé des cadres rectangulaires oblongs, dont deux seulement sont occupés par ce que l'on peut supposer être une épreuve d'une de ses estampes : dans celui de gauche, on reconnaît *L'Académie des Sciences et des Beaux-Arts* ; dans celui du centre, c'est une épreuve de la *Multiplication des pains*⁶⁵, qui date de 1696 ou 1697 ; elle est cependant plus petite que *L'Académie*, ne mesurant que 172 x 266, l'autre mesurant 248 x 384, mais Leclerc fait comme si elles étaient de mêmes dimensions.

L'ESTAMPE

Même en tenant compte du fait qu'elle est inachevée, on constate de nombreuses différences entre l'estampe et le deuxième dessin dont on peut considérer qu'il lui est directement préparatoire. Il semble que Leclerc ait voulu quelque peu simplifier la composition. Les deux corniches, par exemple, sont quasiment vides sur les côtés, mais y sont suspendus davantage de polyèdres. Certains objets figurant dans le dessin sont absents de l'estampe (dans la nomenclature j'ai mis un astérisque devant les noms des objets présents dans les deux compositions), d'autres sont simplement déplacés.

⁶⁴. C'est Francis Gires qui a identifié l'objet et vient d'en trouver un modèle similaire dans la collection d'instruments anciens de l'université de Coimbra au Portugal. Merci à lui encore une fois.

⁶⁵. IFF 9.



III. 18. Sébastien Leclerc, « deuxième » dessin, ENSBA. Détail.

LES ARMOIRIES DE SÉBASTIEN LECLERC

À une date indéterminée, Sébastien Leclerc dessine ses propres armoiries⁶⁶ : d'azur au flambeau d'argent, allumé de gueules, brochant en pal sur un vol aussi d'argent⁶⁷. Leclerc joue peut-être sur l'ambiguïté phonique de son nom. Certes il est grand « clerc », savant voire érudit, mais il est également « clair » dans son œuvre et dans son esprit, dont les ailes signifient la volatilité ; en outre, le flambeau sert à l'aquatintiste pour enfumer sa plaque de cuivre, afin de noircir et solidifier le vernis qui la recouvre.

On trouve ce blason au bas du portrait gravé par Claude Duflos⁶⁸ d'après un tableau dont on ne connaît pas l'auteur et qui est peut-être celui qui est conservé au musée du Château de Versailles⁶⁹. L'artiste y est représenté à mi-corps, tourné de trois quarts vers la droite, la tête coiffée d'une perruque in-folio. L'ouverture de son manteau laisse entrevoir un gilet brodé d'où s'échappe un col de dentelles. Le portrait est inséré dans un ovale posé sur une tablette devant un fond rectangulaire horizontalement strié et moucheté. Brochant sur l'ovale et sur la tablette, dans un rond, un cartouche de cuir porte les armoiries du modèle. Au-dessous, un long cartel horizontal est destiné à porter les inscriptions nécessaires.

On connaît quatre états de cette estampe :

I/IV. Avant toute lettre gravée ; le cartel, blanc et vierge, occupe toute la largeur de l'image⁷⁰.

II/IV. Sur la tablette, à gauche : *Cl. Duflos sculp.* Dans le cartel réduit en largeur mais parfaitement rectangulaire : *SEB.^N LE CLERC. / Dessinateur et Graveur ordinaire de la Maison du Roy.* Entre le bas de l'image et le filet d'encadrement : *A Paris rue S.^t Jacques chez G. Audran Graveur du Roy aux deux Piliers d'or*⁷¹.

III/IV. Sur la poitrine du modèle apparaît la croix de son collier de « chevalier romain ». Dans les

66. Comme le rappelle avec insistance Michel Pastoureau dans la préface de son *Traité d'héraldique* (Paris, Picard, 1993), les armoiries ne sont pas réservées aux nobles ou prétendus tels.

67. Aimablement blasonnées par Michel Popoff, que j'ai plaisir à remercier.

68. *IFF XVIII^e siècle, Claude Duflos, n° 123.*

69. Claire Constans, *Les peintures. Musée national du Château de Versailles ; [réd.] par Claire Constans, ... ; préf. de Jean-Pierre Babelon, ...* Paris, Réunion des musées nationaux, 1995, 3 vol., voir le n° 1568, toile attribuée à Philothée-François Duflos (Paris v. 1710 – Lyon 1748), ce qui paraît douteux à cause des dates et de l'homonymie avec le graveur du portrait ; Leclerc y porte le collier de chevalier, ce qui suppose une date nécessairement postérieure à mi-1706.

70. BnF, Est., Ed 88, épr. avec des inscr. à la plume, anc. coll. Bégon.

71. BnF, Est., N 2. Girard Audran était non seulement le formidable graveur des *Batailles d'Alexandre* d'après Charles Le Brun, mais il était aussi un éditeur et marchand d'estampes important ; ainsi a-t-il publié plusieurs suites de Sébastien Leclerc, qu'il avait sans doute connu dès son jeune temps aux Gobelins et dans le sillage de Le Brun. Né à Lyon le 2 août 1640, il meurt à Paris le 26 juillet 1703. Sa veuve, Hélène Licherie, continue son commerce jusqu'en 1718, lorsqu'elle cède l'enseigne des « Deux Piliers d'or » à François Chéreau, le reste du fonds demeurant entre les mains de sa fille Hélène Audran (Préaud et alii, *Dictionnaire des éditeurs d'estampes, op. cit.*). C'est la raison pour laquelle le nom et l'adresse de G. Audran figurent encore sur les états posthumes de ce portrait, c'est-à-dire les états III et IV, qui sont de toute façon postérieurs à la nomination de Leclerc comme chevalier romain en 1706 ; les deux premiers états sont en revanche nécessairement antérieurs au 26 juillet 1703.

III. 19. Claude Duflos, *Portrait de Sébastien Leclerc*, burin. BnF, Est. Ed-88-Fol.

armoiries, le flambeau est légèrement raccourci pour que sa flamme ne brûle pas le cadre du blason ; les ombres sont un peu renforcées ; le collier de chevalier romain est suspendu autour du cuir, qui est surmonté d'une couronne de perles. Le cartel est chantourné aux extrémités ; on y lit maintenant : *SEB.^N LE CLERC. / Chevalier romain Dessinateur et Graveur ordinaire du Cabinet du Roy et Ancien Professeur / Royal en Mathématique*⁷².

IV/IV. Dans le cartel, au-dessus du nom de Leclerc, on lit à gauche : *Né à Metz. 1637.*, et à droite : *Mort à Paris. 1714.* Au-dessous, l'inscription est devenue : *Chevalier romain Dessinateur et Graveur ordinaire du Cabinet du Roy et Ancien Professeur / de Geometrie et Perspective, en l'Académie Royale de Peinture et Sculpture*⁷³.

Leclerc n'abuse pas de ses armoiries, c'est un homme discret. On les trouve, à demi masquées par une colonne dans la pénombre du vestibule de la version gravée de son *Cabinet*, au-dessus de la porte d'entrée, le cartouche étant enrichi de la couronne et du collier de chevalier. Mais il pensait à ces armoiries bien avant sa nomination comme chevalier romain, car on les rencontre déjà sur la dernière feuille de ses *Principes de dessin*, publiés vers 1700, et en tout cas avant juillet 1703, par Girard Audran⁷⁴.

Sur le premier dessin, on distingue au-dessus de la porte centrale un cartouche destiné à porter des armoiries ; il est vide, mais il y a déjà, autour, le collier et la couronne de chevalier. Dans le deuxième dessin, en revanche, au-dessus de la porte à droite, on ne distingue pas grand-chose, comme si l'artiste hésitait encore.

De toute manière, il y a peu de chances que l'on ait autorisé Leclerc, tout chevalier romain qu'il fût, à faire figurer ses armoiries en dur sur des portes intérieures des Gobelins.



72. BnF, Est., Ed-88-Fol.

73. *Id.*

74. IFF 1248.



III. 20 et 21. Les armoiries de Sébastien Leclerc en situation. BnF, Estampes, Ed-59-fol.

LE DEVENIR DU CABINET

L'inventaire après le décès de Leclerc, outre qu'il est tardif, n'est pas très précis. Voici ce qu'on y trouve à propos des maquettes et autres machines : « Item plusieurs modèles en petit de machines propres aux bâtiments de guerre et autres arts, comme grue, chèvre-roue, vis d'Archimède et autres aussi concernant la mécanique, prisés ensemble 300 livres », ainsi que : « Item une sphère de carton suivant Copernic, deux petits microscopes, six petites machines en bois pour démontrer la perspective et plusieurs compas et instruments de cuivre servant aux mathématiques, 20 livres ».

Il y a aussi « une petite presse de bois de chêne garnie d'une grille, poêle et ses équipages, servant à imprimer les estampes, prisee telle quelle la somme de six livres ». Il est cependant constant que, dans son cabinet idéal, Leclerc ne fait figurer aucune presse. Selon l'inventaire notarié, celle-ci est dans un grenier, soit qu'elle y ait été reléguée après le décès de l'artiste, soit que les travaux d'imprimerie et de morsures à l'acide, qui dégagent de mauvaises odeurs, y aient toujours été exécutés, Leclerc dans son cabinet ne travaillant que les finitions au burin, qui sont à peu près inodores. On sait que, dans les ateliers de la rue Saint-Jacques dont on possède les inventaires, l'imprimerie est généralement au dernier étage. Dans l'inventaire dressé le 10 novembre 1735 après le décès de Charlotte van de Kerkhove⁷⁵, on retrouve les mêmes cuivres, avec une estimation différente, plus élevée, faite cette fois par Jean Audran seul. On y retrouve aussi la « planche du Cabinet du défunt sieur le Clerc », estimée 200 livres avec 25 épreuves, alors que, on l'a dit, elle ne figurait pas dans l'inventaire de son mari. Mais aucun des objets, machines, maquettes et instruments ne s'y retrouve plus, sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus, même si l'on peut supposer qu'ils ont été vendus. Nous savons qu'il y avait des amateurs, tels que ce soldat mentionné dans les papiers de l'inventaire du graveur, où on lit qu'il est dû par un certain « M. de Clermont, mousquetaire, la somme de 80 livres pour restant de quelques machines à lui vendues qui faisaient partie du cabinet dud. feu sieur Leclerc. »

75. M. C., XLIX-588. Également publié par R.-A. Weigert, *art. cité*.



III. 22 et 23. Premier et second dessins, détails : l'entrée supposée du cabinet.

Tout a disparu⁷⁶. On ne trouve plus aujourd'hui de ces instruments scientifiques du règne de Louis XIV. Ainsi les dessins de Leclerc et l'estampe inachevée qui en est le résultat, de même que *l'Académie des sciences et des beaux arts*, les vignettes pour les thèses de l'abbé de La Rochefoucauld et de Jules-Adrien de Noailles⁷⁷, sans compter nombre de lettres grises et de culs-de-lampes pour les ouvrages de Claude Perrault et de l'abbé Jean Picard, sont-ils devenus, au-delà de leur élégance plastique, d'indispensables témoins de l'histoire de la recherche scientifique française.



III. 24. Sébastien Leclerc, *Vignette pour la thèse de philosophie de Jules-Adrien de Noailles*, eau-forte, vers 1708.

76. Je parle des machines et maquettes, pas des plaques de cuivre, dont beaucoup se trouvent aujourd'hui à la Chalcographie du Louvre, et notamment les deux planches de *l'Académie des sciences et des beaux-arts* et de *l'Entrée d'Alexandre dans Babylone*, récemment achetées par le Louvre, cf. la note de Pascal Torres dans la *Revue des musées de France. Revue du Louvre*, n° 2 (2011), p. 59, n° 38-39.

77. Selon le *Dictionnaire de la noblesse*, Jules-Adrien de Noailles était un des fils d'Anne-Jules, duc de Noailles et maréchal de France. Né le 7 juin 1690, chevalier de Malte, chanoine de Notre-Dame de Paris en 1704 puis comte de Noailles, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, lieutenant général et grand bailli du haut pays d'Auvergne, il servit en Roussillon, et mourut de la petite vérole le 17 septembre 1710.